

Programme de travail du RIOB

2019- 2021

Document de travail

Dans le document final, une introduction présentera l'organisation du RIOB : date de création, objectif, Secrétariat technique permanent, Présidence, types de membres

Finalité et objectif général

L'action du RIOB s'inscrit dans la finalité mondiale de l'amélioration de la gestion des ressources en eau et des écosystèmes associés en vue de satisfaire de façon équilibrée, soutenable et durable, les besoins humains, économiques et environnementaux en eau afin d'améliorer les conditions et cadres de vie des populations et leur prospérité.

Le Bassin de fleuve, de lac ou d'aquifère est un espace de très grande pertinence pour développer toute action qui vise à atteindre cette finalité.

Dans ce contexte, l'objectif général du RIOB est le développement de la gestion par bassin, en prenant appui sur des Organismes de Bassin structurés, dotés de compétences, des connaissances et des financements nécessaires à une gestion intégrée et durable des ressources en eau.

Le RIOB, organe de mise en réseau des acteurs de bassin, quel que soit le type d'Organisme de Bassin, est la structure mondiale la mieux placée pour promouvoir les entités de bassin, renforcer les Organismes de Bassin et leur gouvernance, développer les actions qui améliore la gestion des ressources en eau dans les bassins, évaluer les politiques de l'eau à l'échelle des bassins, quelles qu'en soient leurs dimensions. En se fondant principalement sur les réalisations et l'expérience des organismes de bassin, le Réseau facilite les échanges de connaissances, de pratiques, de savoir-faire sur tous les domaines qui concernent la gestion des eaux dans les bassins.

Depuis sa création en 1994, le RIOB est largement intervenu sur des problématiques de développement des organismes de bassin nationaux et transfrontaliers. En s'appuyant et en valorisant de nombreuses expériences conciliant croissance économique, justice sociale, protection de l'environnement et des ressources en eau et participation de la société civile, le RIOB a favorisé la mise œuvre à cette échelle des principes de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau), pour l'installation de Systèmes d'Information sur l'Eau (SIE), pour la définition de plan de gestion de bassin et de programme d'actions, pour l'instauration de la participation des acteurs et usagers dans les instances de décision et pour la mise en place de système de financement au niveau des bassins.

Le précédent programme du RIOB a atteint spécifiquement plusieurs résultats (cf. bilan d'activités 2016-2018) :

- des échanges d'expériences entre Organismes de bassin, notamment à travers l'organisation de jumelages entre les Organismes de Bassin et la participation à des jumelages européens ;
- la mobilisation des capacités d'expertise de nombreux Organismes de Bassin en soutenant la conduite de réformes institutionnelles, en appuyant les pays partageant un même bassin, en aidant à l'élaboration de Plans de Gestion de Bassin, en contribuant à l'installation de

mécanismes favorisant une participation des usagers de l'eau à la prise de décision et aux actions des Organismes de Bassin ;

- le renforcement de capacités à travers des formations aux bonnes pratiques, la synthèse et la diffusion des connaissances et des savoir-faire disponibles, particulièrement en contribuant à l'amélioration des connaissances et du savoir-faire sur les Organismes de Bassins, en développant des indicateurs de performance communs, et à travers les 6 manuels du RIOB, ainsi que par le nouveau site Internet du RIOB, « La Lettre du RIOB » qui en est à sa 26^{ème} édition et ses Lettres Electroniques périodiques (56 publiées à ce jour);
- la création et le développement des systèmes d'information sur l'eau à travers la définition des standards collectifs, en facilitant l'interopérabilité des données, en portant un appui à la structuration de Centres Documentaires et des Banques de Données dans les pays intéressés, en participant à la conception de réseaux de surveillance et de bases de données, de système de diffusion de l'information et d'outils d'aide à la décision , ainsi que par la coopération dans les système régionaux d'information comme le SEMIDE, Hispagua ou le SADIEAU.

Stratégie 2019 – 2021

Pour les trois années à venir, le RIOB, en se fondant sur son réseau d'Organismes de Bassin et de partenaires, focalise son action sur les sept priorités suivantes :

- les systèmes d'information sur l'eau ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- l'amélioration de la gouvernance ;
- l'interaction aux autres acteurs ;
- la relation villes / bassins ;
- le développement de la participation ;
- le développement des partenariats et la mise en évidence des besoins de recherche.

1. Améliorer, développer et renforcer les systèmes d'information et de données au niveau des bassins

• Contexte

L'information, les données et la connaissance sont la base de toute politique de l'eau.

Malgré les efforts passés, on observe toujours des carences ou des insuffisances dans ce domaine. En outre, avec les progrès scientifiques, notamment dans les méthodes d'analyse et la connaissance du fonctionnement des écosystèmes, le nombre de données et d'informations à suivre ainsi que leur contenu augmente au fil des ans. De nouveaux paramètres apparaissent, rendant le suivi de plus en plus complet et complexe.

A cela s'ajoute la nécessité d'introduire des données « extra eau » : la gestion du bassin porte de plus en plus sur une gestion des écosystèmes aquatiques dans un territoire donné ce qui induit la prise en compte pour la gestion de l'eau de données relatives à l'occupation du sol (agriculture, forêt, urbanisation), au sol lui-même (érosion, sédiments, polluants) ; l'adaptation au changement climatique conduit à se préoccuper plus fortement des régimes de précipitations et des évolutions de températures dont l'effet sur le cycle de l'eau est considérable (ruissellement, inondation, évapotranspiration, sécheresse ...) ; d'autres tendances mondiales telles que la démographie galopante dans certaines régions et la concentration des populations dans les zones urbaines doivent être intégrées dans les SIE à l'échelle bassin pour que les plans de gestion soient le plus pertinents possible. Notons aussi que l'approche « nexus » conduit à effectuer de nombreux croisements entre des données provenant de secteurs très différents (voir ci-dessous).

En conséquence, non seulement la mise en place de SIE Bassin est devenu obligatoire mais il devient de plus en plus nécessaire d'élargir ces SIE vers des champs de données et informations à investiguer.

- **Objectif**

L'objectif est donc d'aider au développement des systèmes d'informations sur l'eau dans les bassins qui n'en sont pas pourvus et d'améliorer les SIE existants à la lumière des nouvelles contraintes et exigences. Plus spécifiquement, il s'agit de renforcer les échanges d'expérience et fournir du conseil aux bassins qui souhaitent renforcer leurs capacités en terme de termes de production/gestion intégrée/traitement et valorisation des données nécessaires au suivi/évaluation de la gestion des ressources en eau, notamment au regard de nouvelles problématiques découlant des impacts du changement climatique et autres changements globaux.

- **Activités**

Le RIOB peut constituer sur cette problématique un groupe de travail animé par les experts de l'Office international de l'Eau, fonctionnant par conférence virtuelle, webinar et éventuelles réunions physiques (adossées à d'autres évènements pour minimiser les frais), en charge de dynamiser les échanges d'expériences et de pratiques, et de produire une ligne de conduite en matière de « SIE Bassin ». Ce travail pourra utilement s'appuyer sur le recueil d'expériences consolidé au sein du Manuel sur les Systèmes d'Information publié lors du Forum Mondial de l'Eau en mars 2018.

Cette action peut entre-autres nourrir les préoccupations de l'UNECE en ce qui concerne « l'appui à la surveillance, l'évaluation et à l'échange d'informations dans les bassins transfrontaliers » dans le cadre de son programme 2019 – 2021 Groupe GIRE, qui alimente la mise en œuvre de la Convention.

Les activités à conduire sont :

- La diffusion/promotion du « Manuel sur les SIE » à l'échelle des bassins, notamment en lien avec l'UNECE qui prévoit l'organisation d'un atelier mondial et de plusieurs ateliers régionaux sur l'échange de données et d'informations
- La participation à l'initiative WWDI (World Water Data Initiative) phase 2 ainsi qu'aux activités de la « Global Hydrometry Support Facility » pilotées par l'OMM ;
- L'appui à la définition et mise en œuvre de projets opérationnels d'élaboration et de renforcement de SIE à l'échelle de bassins nationaux ou transfrontaliers ;
- De manière plus globale, l'appui à l'échange d'expérience sur le thème du numérique appliqué à la mise en œuvre/suivi des processus GIRE et au développement des interactions entre les divers niveaux d'acteurs (national/bassin/local/transfrontalier, gestion bassin/services urbains, gestion bassin/énergie/irrigation, ...) avec intégration des divers modes de production des données (objets connectés et monitoring in situ, crowdsourcing, télédétection).

2. Adapter les plans de gestion de bassin aux impacts du changement climatique

- **Contexte**

Les réflexions sur le changement climatique à l'échelle des bassins ont bien avancé au cours de la dernière décennie. D'une façon générale, les documents produits, notamment le guide UNECE / RIOB, décrivent bien les enjeux et les mesures à engager dans les bassins transfrontaliers et nationaux. Des expériences précises existent (stratégie Danube, Pays-Bas, Programme Garonne 2050, Plan de gestion Rhône Méditerranée Corse, plan d'adaptation au changement climatique dans le bassin du Syr-Daria, du Congo, du Sénégal, de la Sava etc.) à travers le monde, bien connues du RIOB.

- **Objectif**

La tâche est maintenant de passer à une phase de concrétisation qui doit reposer, dans le délai imparti (2019 – 2021), sur un développement ou renforcement des capacités pour l'adaptation aux effets du changement climatique et pour la gestion de l'incertitude à travers les plans de gestion de bassin et les programmes d'action. Cette action peut se dérouler en partenariat avec l'UNECE qui a dans son programme 2019 – 2021 un domaine d'action similaire pour les bassins transfrontaliers.

L'action peut largement s'appuyer sur les bassins pilotes qui ont engagé des actions dans ce domaine et les travaux de l'AMEC – GAFWAC. Le RIOB à travers la plateforme d'incubation qu'il a constituée (GAFWAC-IP) dans le prolongement du Pacte de Paris apporte directement un concours sur ce thème. A ce titre, le renforcement des liens entre les organismes de bassin membres du réseau et les financeurs potentiels de projets « eau et climat » fera l'objet d'un plan d'action spécifique.

La publication coproduite avec la CEE-ONU et la Banque Mondiale (à paraître 2018) constituera un premier socle sur lequel construire le renforcement des capacités des organismes de bassin.

Un e-Learning sur le changement climatique dans les bassins, l'adaptation à ses effets dans les bassins et la nécessaire gestion de l'incertitude sera réfléchi et une maquette élaborée avec l'appui de l'OIEAU et ses partenaires.

Par ailleurs, les réflexions menées par le RIOB (groupe de travail réunissant des membres du RIOB volontaires) sur cette question seront échangées avec l'OCDE et ses partenaires dans le cadre du projet « Sécurité de l'eau et justice climatique » en Afrique.

- **Activités**

Les activités s'articulent autour des points suivants :

- Prolonger/renforcer l'échange d'expériences entre bassins en matière d'élaboration et de mise en œuvre de stratégie d'adaptation au changement climatique, notamment en lien avec la CEE-ONU à travers le réseau des bassin pilotes pour l'adaptation au changement climatique (réunions, ateliers, jumelages, échanges techniques...)
- Pérenniser la plateforme d'incubation de projets eau et climat lancée en 2017 :
 - o En mobilisant de nouveaux bailleurs financiers,
 - o En animant le volet « 100 projets pour l'Afrique » lancé en décembre 2017 avec le soutien du gouvernement français, de la Banque Mondiale et du secrétariat général des Nations Unies,
 - o En diffusant la publication prévue avec la Banque Mondiale et la CEE-ONU sur la préparation de projets acceptables...
- Intensifier l'action des Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat : participation aux événements internationaux et plaidoyer conjoint, finalisation et recherche de financement pour des projets opérationnels communs.

3. Améliorer la Gouvernance de l'eau

- **Contexte**

La gestion de l'eau améliorée dans les bassins nécessite en toile de fonds un cadre de gouvernance de l'eau adapté et efficace.

Le RIOB depuis plusieurs années participe à la WGI lancée par l'OCDE et a contribué à la définition des principes de bonne gouvernance de l'eau et à l'élaboration des indicateurs de gouvernance.

La problématique est de passer à une phase concrète avec en premier un « diagnostic de la gouvernance » dans les pays et bassins volontaires.

Un domaine particulier de la gouvernance de l'eau réside dans le cadrage de la « police de l'eau » c'est-à-dire la mise en place du système de contrôle des actes qui impactent la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques. L'échelle « bassin » peut être un niveau opérationnel de mise en œuvre de cette « police de l'eau ».

- **Objectif**

L'objectif est d'amener les bassins qui le désirent à effectuer des diagnostics de gouvernance, globalement ou sur certains domaines, en utilisant la méthodologie et les indicateurs établis au sein de la WGI. Sur la base de tels diagnostics, les bassins peuvent élaborer un schéma d'amélioration de la gouvernance de l'eau.

- **Activités**

Le RIOB contribue à la réflexion au sein du groupe WGI et soutient le programme d'action de l'Initiative pour la Gouvernance de l'Eau coordonnée par l'OCDE.

Le RIOB, bien au fait des indicateurs (participation à la construction et au testage) participe à une Task Force d'experts qui intervient au cours des trois prochaines années auprès de pays et / ou de bassins pour aider à établir le « diagnostic de gouvernance », point de départ de toute action améliorante.

Les résultats des diagnostics sont rapportés au prochain FME et utilisés collectivement pour améliorer l'ensemble des indicateurs et leur « lecture » / appréciation, interprétation en vue de l'action.

Le RIOB documente le domaine particulier de gouvernance du contrôle de la gestion de l'eau (police de l'eau) à travers l'animation d'un groupe de membres volontaires.

4. Dans le cadre de la GIRE, accroître l'interaction entre les secteurs économiques et le secteur de l'eau

- **Contexte**

Les dernières décennies ont permis une approche plus intégratrice de la gestion de l'eau (GIRE). On constate néanmoins que l'interaction entre les secteurs (agriculture, industrie, urbanisme, énergie, gestion du territoire, ...) et le secteur de l'eau n'a pas atteint son efficacité optimum. Cet aspect ressort d'autant plus nettement lorsque l'on considère l'approche du changement climatique qui conduit trop souvent à entasser des plans sectoriels, souvent sans réflexion poussée sur leur cohérence entre eux et avec le plan du secteur de l'eau.

L'approche intersectorielle (ou Nexus) est un des principes essentiels de la GIRE, tout particulièrement pour la relation et interaction entre d'une part le secteur de l'eau, d'autre part les secteurs énergie, agriculture, alimentation, santé, environnement, urbanisme.

Le bassin est certainement le territoire où peut le mieux s'exercer cette interaction complexe (tous les utilisateurs défendent et utilisent la même eau et défendent leurs propres intérêts), dans le cadre général d'une gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle du bassin.

- **Objectif**

L'objectif est d'accroître les relations et interactions entre le secteur de l'eau et les secteurs économiques dans le but d'aller vers une GIRE plus solide et plus efficace. Plus particulièrement, il s'agit de progresser dans le débat sur l'eau en agriculture, sachant que l'agriculture est l'usager majeur dans tous les bassins, que des progrès sont possibles tant en irrigation qu'en agriculture pluviale, ainsi qu'au niveau des intrants qui impactent les ressources en eau.

- **Activités**

Le RIOB peut faciliter cette approche d'interaction, d'abord en améliorant la compréhension des inter relations en intégrant dans la vision « eau » la vision de chaque secteur (agriculture, énergie, urbanisme etc). Ce travail peut être réalisé en s'appuyant sur des exemples concrets de bassins nationaux et transfrontaliers.

Un axe particulier d'action consiste à susciter un débat à visée opérationnelle sur la relation entre l'usage de l'eau en agriculture et la gestion des ressources en, eau et des milieux aquatiques. Un groupe de travail ou plateforme de réflexion est constitué à cet effet au sein du RIOB avec des participants volontaires. Le secrétariat du RIOB anime ce groupe de réflexion.

Ensuite, toujours sur la base d'expériences d'organismes de bassin, le RIOB peut définir des méthodes nouvelles de travail, notamment au sein des institutions liées aux organismes de bassin, qui favorisent l'interaction positive (principe « win-win » bien illustré par le « dilemme du prisonnier »). Plus concrètement, il s'agit de trouver les ressorts qui permettent de passer d'un système où chaque secteur défend strictement ses intérêts à un système où les points de vue sont confrontés de façon positive en vue de forger un compromis soutenable.

Cet exercice peut être réalisé dans quelques bassins (nationaux et transfrontaliers). Dans un premier temps, un effort théorique et de conceptualisation est à réaliser (un petit groupe d'experts à créer, animé par le secrétariat du RIOB). Sur la base du rapport établi par le groupe, l'exercice est réalisé dans ces quelques bassins avec en premier un diagnostic des interactions (ou défaut d'interactions) et en second lieu un projet améliorant.

Les résultats sont présentés au FME ; ils sont aussi utilisés dans le cadre de la mise en œuvre des ODD 6, 7, 2, 15 (voire autres ?).

Une feuille de route (ou guide) est produite en 2021 définissant les étapes pour accroître l'interaction au sein de la GIRE et entre les différentes politiques mises en œuvre dans un bassin. L'UNECE peut être un partenaire sur ce sujet qu'il a inscrit dans son programme futur.

5. Améliorer la relation Bassin – Ville

- **Contexte**

Les zones urbaines concentrent les problèmes de gestion de l'eau : pollutions, consommation d'eau, inondations liées en partie à l'urbanisation, raréfaction de la ressource, problèmes liés aux eaux de ruissellement. Les enjeux liés à l'eau dans les zones urbaines sont de plus en plus prégnants, d'autant que, partout dans le monde, la population devient de plus en plus urbaine, de moins en moins rurale.

Il est donc primordial que le dialogue entre les institutions de gestion des bassins et les villes soit institué ou dans certains cas, conforté.

- **Objectif**

Il s'agit de faciliter le dialogue entre villes et Organismes de Bassin, en s'appuyant sur les bonnes pratiques de collaboration entre Villes (Services urbains de l'eau notamment mais pas uniquement) et Organisme de Bassin, recensées auprès des Organismes de Bassin à travers le monde.

- **Activités**

Le RIOB soutient le « Basin-connected Cities Action Agenda » de l'IWA. Il contribue à établir un recueil de bonnes pratiques de collaboration entre Villes et Organisme de Bassin élaboré à partir des expériences. Ce recueil peut être la base pour une discussion dans les bassins intéressés et pour trouver les angles d'attaque permettant de forger un dialogue durable ville – bassin.

Le RIOB s'attachera également à soutenir ses membres dans le développement de projets pilotes sur ce thème.

6. Développer la participation citoyenne dans la gestion des bassins et des sous-bassins

- **Contexte**

La participation des acteurs et de la société civile dans la gestion des ressources en eau est un des piliers de la réussite de la mise en œuvre de la GIRE. Malgré les avancées depuis plusieurs décennies, la participation est encore loin d'être effective, notamment lorsqu'il s'agit d'associer les acteurs à la prise de décision.

Pour accélérer le processus, le RIOB recommande que cette participation soit organisée à l'échelle des bassins, sous la forme de Comités, commissions ou Conseils de Bassin, sur la base d'un cadre juridique clair qui précise les droits, les obligations et les compétences des différents acteurs et parties prenantes impliqués, les niveaux possibles de décentralisation, ainsi que les procédures et les moyens nécessaires pour une bonne gouvernance de l'eau douce.

Cette participation doit également dépasser la simple sensibilisation aux usages de l'eau pour atteindre la dimension "empreinte sur l'eau", chaque comportement quotidien du consommateur, y compris dans des actes de consommation hors du secteur eau (voiture, portable, maison, internet ...) ont un impact plus ou moins fort sur la ressource en eau.

Activités

Au cours de la période 2019 – 2021, le RIOB favorisera les échanges d'expérience en effectuant un recueil des réalisations dans les bassins nationaux et transfrontaliers qui portent sur la participation dans les sujets suivants :

- la définition des objectifs à long terme et d'une vision commune de l'avenir du bassin,
- l'élaboration des Plans de Gestion du Bassin,
- le choix des priorités pour la gestion et l'utilisation optimale de la ressource disponible,
- la mise en œuvre des Programmes de Mesures et les investissements prioritaires pluriannuels,
- la fixation des modalités de financement et dans le calcul des taxes et tarifs qui les concernent.

Le recueil ainsi élaboré servira d'appui à :

- la sensibilisation et la formation des parties prenantes sur les principes et moyens de la gestion durable des ressources en eau,
- encourager la création d'organismes vraiment représentatifs des utilisateurs publics et privés,
- développer la capacité de prise de décisions dans ce secteur de l'eau,
- établir des Systèmes d'Information sur l'Eau intégrés et transparents.

Le RIOB contribuera à créer un vecteur de sensibilisation des citoyens sur l'impact des comportements quotidiens sur la ressource en eau (empreinte sur l'eau) selon une modalité à définir.

La communication de haut niveau que le Secrétariat continuera à assurer vers les membres, observateurs et partenaires du RIOB via le site internet www.riob.org, « La Lettre du RIOB », les lettres électroniques et de nouveaux manuels pour la diffusion des meilleures pratiques contribuera à encourager la participation.

7. Renforcer les partenariats et favoriser la recherche

- **Contexte**

Depuis son existence, le RIOB a développé des partenariats avec un grand nombre d'organisations régionales ou internationales. Ces partenariats ont prouvé leur efficacité dans les productions et travaux conjoints réalisés (manuels et publications, préparations de sessions dans des conférences, communications conjointes, actions conjointes d'appui dans des projets).

Par ailleurs, les gestionnaires de l'eau ont besoin de renouveler et d'améliorer leurs connaissances et leurs outils, en mobilisant la recherche et ses résultats. Cela nécessite une meilleure intégration de leurs besoins dans les programmes des organisations de financement de la recherche (par exemple en Europe, le programme cadre de la Commission Européenne – Horizon2020 et HorizonEurope, l'Agenda de l'Initiative Conjointe de Programmation sur l'Eau – WaterJPI, celui de la Plateforme Technologique sur l'Eau – WssTP, ou encore celui de l'initiative Euro-Méditerranéenne PRIMA). Le renforcement des partenariats peut aider à cette intégration.

- **Objectif et activités**

Le RIOB continuera de collecter les besoins des organismes de bassin, et de participer aux instances des financeurs de la recherche (par exemple le Stakeholder Advisory Group de la WaterJPI, ou le dispositif de coordination de PRIMA), ou des influenceurs, tels que la WssTP.

Le RIOB développera des échanges avec les programmes et projets de recherche qu'il identifiera comme stratégiques pour les organisations de bassin dans le monde, comme AfriAlliance en Afrique, Piano en Chine ou EuroClima en Amérique Latine.

Au cours des trois prochaines années, le RIOB poursuivra et renforcera les partenariats (CEE ONU, OCDE par exemple) et développera de nouveaux partenariats, particulièrement en liaison avec des programmes ou projets comme ce peut être le cas pour IWA ou IWRA, ou encore le Conseil Mondial de l'Eau.

Dans cette optique, le Secrétariat du RIOB assurera également la présence du Réseau dans les grands événements mondiaux sur l'eau, comme les COP24 de la UNFCCC, la WGI de l'OCDE, le suivi de la Convention Eau, les HLPF sur l'ODD6, et le 9ème Forum Mondial de l'Eau de Dakar en 2021.

La prochaine AG Mondiale du RIOB qui se tiendra en 2019 au Maroc ainsi que les conférences annuelles que les réseaux Européens, EECCA et Brésiliens organisent chaque année (Euro-RIOC, ENCOB, EECCA-NBO...) seront aussi de nature à développer et conforter ces partenariats.